

Une signature d'excellence





Une signature d'excellence



Dans ce livret, la forme masculine est utilisée dans le seul but d'alléger le texte. Lorsque le contexte s'y prête, elle désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Cérémonie officielle de remise de la désignation honorifique



Centre des sciences, Montréal Lundi 26 octobre 2015

Le Comité de sélection

Le Comité de sélection est composé de sept membres détenteurs de la distinction *Avocat émérite*, dont deux du Barreau de Montréal, deux du Barreau de Québec et trois des autres barreaux de section, nommés par le Conseil d'administration pour un mandat de trois ans.

Après l'étude des candidatures proposées, le Comité de sélection formule ses recommandations auprès du Conseil d'administration.

Le nombre d'avocats émérites est soumis à un quota, soit 2 % des membres inscrits au Barreau du Québec.



POUR L'ANNÉE 2015, TELLE ÉTAIT LA COMPOSITION DU COMITÉ DE SÉLECTION :

Me William J. Atkinson, Ad. E.

Me L. Jean Fournier, Q.C., Ad. E., à la retraite

Me Chantal Gosselin, Ad. E.

Me Esthel Gravel, Ad. E.

M. le bâtonnier Michel Jolin, Ad. E.

M. le bâtonnier Stéphane Rivard, Ad. E.

Me Guy Wells, Ad. E.

Me Sylvie Champagne, secrétaire

L'excellence à l'honneur

La désignation honorifique *Avocat émérite* vise à reconnaître l'excellence ainsi que les avocats au parcours exemplaire.

Les avocats admissibles peuvent œuvrer aussi bien en pratique privée qu'en entreprise ou au sein d'un organisme public ou parapublic. Les critères de sélection sont les suivants :

- L'excellence professionnelle d'une carrière menée de façon brillante. Le candidat est respecté par les membres du milieu juridique et son ascendant au sein de la profession doit être de notoriété publique, et la qualité de ses interventions doit se situer bien au-delà de la moyenne dans son champ de pratique et dans la région où il exerce sa profession. Il doit servir de modèle et de référence pour les membres du Barreau du Québec et du public. Il doit être connu comme une sommité dans son domaine.
- Une contribution soutenue et remarquable au développement de la profession d'avocat, soit par son implication au sein du Barreau ou de son barreau de section, ou par sa contribution au développement du droit par la rédaction d'ouvrages ou d'articles de droit, soit par une participation à des colloques à titre de conférencier ou de panéliste, ou encore comme professeur dans le cadre des cours de formation professionnelle, que ce soit au niveau local, provincial ou international.
- Un rayonnement exceptionnel par ses engagements dans sa communauté ou à l'étranger. Connu comme avocat, il doit, par ses actions, avoir donné une image des plus positives et servi de modèle pour la population en fonction de son engagement et de son leadership.

Les récipiendaires du titre et leurs signes distinctifs

Les avocats récipiendaires :

- affichent dans leur bureau un certificat sur papier fin de la Papeterie Saint-Gilles de Saint-Joseph-de-la-Rive;
- portent une épinglette spécifique créée par la Maison Birks, représentant le symbole du Barreau du Québec, auquel on a incorporé de l'or et un rubis. L'épinglette doit être portée du côté gauche et ne peut être portée que par le récipiendaire de la distinction Avocat émérite;
- ajouteront après leur nom les lettres Ad. E., pour *Advocatus Emeritus*; dans le cas où un avocat aurait déjà d'autres lettres honorifiques après son nom, la désignation Ad. E. serait placée à la suite de celles-ci.

Les pages qui suivent présentent individuellement les 15 avocats émérites désignés en 2015 à qui la distinction est remise lors de la présente cérémonie, ainsi que les récipiendaires de la Médaille et des Mérites 2015 qui porteront la désignation d'*Avocat émérite* s'ils ne l'ont pas déjà reçue.

La cérémonie de remise 2015 : Une signature d'excellence



Les récipiendaires du titre *Avocat émérite* font rayonner la profession, voient à l'avancement du droit et s'investissent dans la communauté. La soirée de remise de leur titre est l'occasion de reconnaître leurs réalisations et leur contribution à notre société.

Pour illustrer cette contribution des avocats émérites, tant à la société qu'à la profession, l'événement de remise est jumelé à une soirée-bénéfice dont les profits vont, tous les ans, à une organisation philanthropique différente œuvrant dans le secteur juridique. L'organisme choisi cette année par le Conseil d'administration du Barreau du Québec est ENSEMBLE pour le respect de la diversité, un organisme à but non lucratif dont la mission est d'agir avec les jeunes pour bâtir une société plus inclusive.

Cette soirée sera aussi le moment de reconnaître les étudiants les plus méritants de

L'École du Barreau et de souligner le travail pro bono de tous les avocats. La Médaille de Saint-Yves sera remise au récipiendaire 2015 par l'organisme Pro Bono Québec.





ENSEMBLE pour le respect de la diversité

ENSEMBLE *pour le respect de la diversité* est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'agir avec les jeunes pour bâtir une société plus inclusive. Aujourd'hui l'un des principaux acteurs en prévention de l'intolérance au Québec, ENSEMBLE *pour le respect de la diversité* rejoint chaque année plus de 25 000 jeunes dans les écoles secondaires de plusieurs régions du Québec et du Canada.

Inspirée de la philosophie des droits de la personne et mettant l'accent sur la liberté, l'égalité, la justice et la tolérance plus que jamais nécessaire dans une société diversifiée comme la nôtre, cette mission conditionne les activités que réalise ENSEMBLE sur le terrain et qui visent pour l'essentiel à sensibiliser les jeunes des écoles et CÉGEPS à agir contre l'intolérance et la discrimination plutôt que de les subir passivement.

ENSEMBLE veut ainsi contribuer à résorber les causes de vulnérabilité sociale qui se manifestent tôt dans la vie des individus, plutôt que de simplement agir de manière curative. Afin d'outiller les jeunes à trouver eux-mêmes des solutions et à se prendre en main, ENSEMBLE les rejoint par le truchement de ses Caravanes qui, selon les groupes d'âge, visent à sensibiliser les étudiants soit aux formes et conséquences de l'intimidation et à les aider à identifier des moyens d'y mettre fin, soit à l'impact de la discrimination fondée sur divers préjugés ainsi qu'au moyen de combattre ceux-ci, notamment en les conscientisant par rapport aux droits consacrés dans la *Charte des droits et libertés de la personne*.

Pour leur part, les projets Empreintes prennent la forme soit d'un programme d'accompagnement étalé sur toute l'année scolaire visant à outiller les jeunes à détecter à et lutter contre les problématiques d'intolérance dans leur milieu, soit d'interventions cherchant à former professionnels et élèves à agir de manière efficiente contre l'intimidation.

ENSEMBLE est une organisation principalement active sur le terrain, qui contribue puissamment à éveiller les consciences des jeunes de toutes les régions face à la responsabilité qu'ils partagent de protéger leurs droits à l'égalité et à la dignité.

Tableau d'honneur de L'EXCELLENCE de l'École du Barreau du Québec

À l'École du Barreau, on s'entraîne à la pratique! Empruntée au domaine sportif, la devise de l'École illustre sa raison d'être : former une relève de qualité. Afin d'encourager l'excellence, l'École du Barreau dresse chaque année le Tableau d'honneur qui offre à ses étudiants méritants une visibilité tant dans le milieu juridique que dans la collectivité.

Tous les finissants de l'École, plus de 1000 par année, voient ainsi leur nom inscrit au Tableau d'honneur, alors que les étudiants ayant obtenu les deux meilleures notes de l'ensemble de leur cohorte y figurent au premier plan et reçoivent une œuvre de verre réalisée par un artisan québécois.

Cette œuvre en forme de sphère rappelle le logo du Barreau, l'Ordre professionnel des avocats. La forme ronde symbolise l'harmonie, la transparence, une valeur importante tant à l'École qu'à l'Ordre. En ceinture de la sphère, des mots clés : excellence, dignité, honneur, continuité, autant de valeurs qui guident l'avocat tout au long de sa carrière. Le socle sur lequel repose la sphère représente l'arrimage au terrain, à la communauté et à la communauté juridique.

Le mérite de celles et ceux ayant obtenu les meilleures notes à l'École du Barreau au terme de l'année scolaire 2014-2015 est souligné de façon toute particulière lors de la soirée *Avocat émérite*, un événement de prestige qui reconnaît l'excellence de la profession et favorise de belles rencontres entre des membres émérites de la profession et de brillants jeunes avocats, avocates et stagiaires. Les lauréats du Tableau d'honneur de l'excellence 2015 sont présentés à la fin de ce livret.

Le programme de reconnaissance « Tableau d'honneur de l'excellence » obtient l'appui financier de l'École du Barreau, du Centre d'accès à l'information juridique (CAIJ) et du Barreau du Québec.



Médaille de Saint-Yves 2015

À l'initiative de Pro Bono Québec, la Médaille de Saint-Yves est remise annuellement en reconnaissance de l'apport exceptionnel d'un avocat, d'un cabinet ou d'un organisme en matière de services juridiques *pro bono*, et ce, depuis 2010.

Pro Bono Québec a remis la Médaille 2014 à Me Guy Pratte qui s'est grandement illustré par son engagement soutenu envers l'accessibilité à la justice et son leadership important relativement à la promotion du travail juridique *pro bono*. On le reconnaît comme fondateur de Pro Bono Québec et initiateur du programme bénévole du cabinet Borden Ladner Gervais, où il pratique au sein du groupe Litige et arbitrage.

En 2013, la Médaille était remise à Me Richard Neil Goldman, leader dans l'amélioration de l'accès à la justice des communautés montréalaises vulnérables, comme en témoigne son implication au sein de la Clinique des solutions justes, du Projet Genèse et du Comité d'aide aux réfugiés.

En 2012, la médaille fut remise à Me Robert Hayes pour avoir porté à bout de bras la mise sur pied de la Maison de soins palliatifs de Laval.

Fondatrice et ex-directrice générale de la Clinique juridique du Mile-End, Me Geeta Narang, convaincue que le droit et la justice constituent des moyens d'aider les citoyens à améliorer leur sort, a reçu la Médaille en 2011.

En 2010, la première Médaille était décernée au regretté **M° Colin K. Irving**, Ad. E., fondateur de la Clinique juridique Tyndale St-Georges et collaborateur à la Clinique juridique du Mile-End.

La Médaille est nommée en l'honneur de saint Yves, saint patron de toutes les professions de justice et de droit, notamment celle d'avocat. Né en Bretagne (1250-1303), on le représente généralement avec, dans une main, une bourse représentant l'argent qu'il a donné aux pauvres au cours de son existence et, dans l'autre, un parchemin rappelant sa charge de juge ecclésiastique.

À PROPOS DE PRO BONO QUÉBEC

Pro Bono Québec est un organisme à but non lucratif créé en 2008 à l'initiative du Barreau du Québec dont la mission est de mobiliser la communauté juridique à donner expertise et temps au profit des individus et OBNL québécois n'ayant pas les ressources nécessaires pour accéder à des services juridiques. Chaque année, de nombreux avocats provenant de toutes les régions du Québec se rendent disponibles pour accepter bénévolement des dossiers référés par notre organisme. Merci à tous nos généreux donateurs d'expertise et de temps.



Ad. E. 2015





Me Frédéric Bachand est professeur agrégé à la Faculté de droit de l'Université McGill.

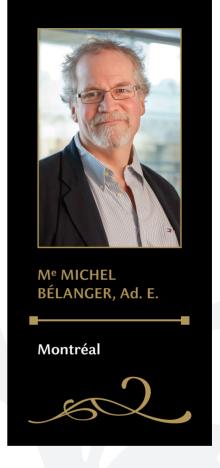
- Chercheur, auteur et conférencier aguerri, il s'intéresse particulièrement à la résolution judiciaire et extrajudiciaire des différends internes et internationaux, à l'accessibilité des systèmes de justice civile ainsi qu'à l'interprétation juridique. Ses recherches lui ont valu plusieurs prix, dont le Prix de la Fondation du Barreau du Québec et le Prix Walter Owen.
- Passionné de justice et d'enseignement, il participe fréquemment à des activités de formation judiciaire sur les scènes locale et internationale, et il a reçu, en 2015, le Prix d'excellence en enseignement John W. Durnford remis par l'Association des étudiant(e)s en droit de McGill.
- Il agit à titre d'arbitre tant sur la scène locale qu'à l'échelle internationale, et il a participé à de nombreux projets de réforme du droit dans des pays en voie de développement en tant qu'expert mandaté par des institutions telles que l'ONU, la Banque mondiale et l'ACDI.

«C'est avec humilité et reconnaissance que j'accepte cet honneur. Mais surtout, je tiens à le partager avec celles et ceux qui, au fil des ans, m'ont transmis la passion du droit, de la justice et du service public.»

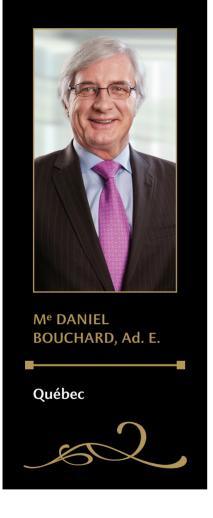


Me Michel Bélanger est impliqué auprès des citoyens et groupes de citoyens qui défendent la protection de l'environnement depuis plus de 25 ans.

- Parmi ses implications, il est cofondateur du Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE), président de Nature Québec et membre de la Commission du droit de l'environnement (CEL) de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).
- Il dispense des formations en droit de l'environnement depuis 1990 dans diverses universités, a été commissaire additionnel au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et associé de recherche sénior à la Chaire de recherche en éthique de l'environnement Hydro-Québec/McGill (1993-1996). Il a été récipiendaire du prix *Pro Bono-Rajpattie-Persaud* de l'ABC en 2011.
- Il a agi comme procureur dans différentes causes d'importance en environnement dont les dossiers de Ciment du St-Laurent en Cour suprême du Canada, du port pétrolier à Cacouna, des forages à Anticosti et de la Cimenterie McInnis à Port-Daniel.



«Cette reconnaissance de l'Ordre témoigne de l'importance qu'il accorde à l'accès à la justice, pour lequel j'ai consacré l'essentiel de ma pratique, à l'égard de cet enjeu fondamental qu'est la protection de notre environnement.»



Me Daniel Bouchard est associé-directeur du cabinet Lavery.

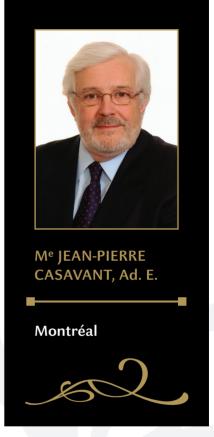
- Considéré comme une sommité en droit municipal et en urbanisme, il a conseillé l'Union des municipalités du Québec dans le dossier de la réforme de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, a livré un rapport au ministère de la Sécurité publique qui a conduit à une réforme traduite dans la Loi sur la sécurité incendie et a partagé ses idées au Groupe-conseil sur l'octroi des contrats municipaux, en plus d'avoir rédigé de nombreux règlements municipaux des plus novateurs.
- Il a notamment été mandaté par des municipalités de Québec pour démanteler un cartel dans le domaine du déneigement, et a représenté Quebecor Média à l'encontre du recours intenté contre le projet d'amphithéâtre à Québec, ainsi que la ville de Laval pour faire reconnaître la validité du décret ayant autorisé la construction de l'autoroute 25.
- Conférencier reconnu, il est également formateur pour de nombreux organismes municipaux et participe, entre autres, à la formation permanente des juges des cours municipales.

«Ça m'a soufflé, puis surpris, ébahi, touché. Se faire dire que son Ordre nous décerne ce prix parce que des pairs nous en jugent dignes? Quelle intensité d'émotions! Merci.»

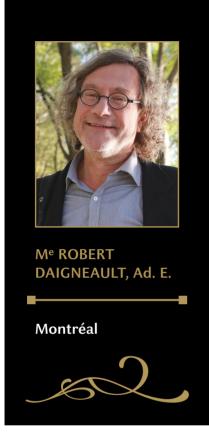


Me Jean-Pierre Casavant est cofondateur et associé du cabinet Casavant Mercier.

- Bien que son expertise lui permette nettement de se distinguer en droit des assurances, ses divers champs de compétence démontrent sa polyvalence, notamment en droit de la responsabilité civile. Il est reconnu pour son travail d'avocat-plaideur et la valeur de ses opinions.
- Il a contribué à l'avancement de la profession en s'impliquant dans divers comités du Barreau, ainsi que par ses conférences et son enseignement. Une de ses importantes contributions est sans nul doute sa participation, depuis 1994, au séminaire sur les techniques de plaidoirie.
- Sa renommée s'étend au-delà du Québec. Il est répertorié comme étant l'un des 500 meilleurs avocats au Canada dans le domaine des assurances et de la responsabilité du fabricant par le guide LEXPERT Directory, dans la publication Chambers Global-The World's leading lawyers for Business et nommé Montreal Insurance Law Lawyer of the year 2012, par l'organisme Best Lawyer in Canada.



«Je suis honoré de me voir décerner la distinction Advocatus Emeritus par mes pairs, magnifique témoignage de leur estime dont je suis particulièrement fier.»



Me Robert Daigneault est fondateur du cabinet Daigneault, avocats inc.

- Avocat, biologiste, Fellow Adm. A., il est un pionnier de la première heure en droit de l'environnement, domaine où il œuvre depuis près de 30 ans à titre de praticien, enseignant, et conférencier. Il est considéré par ses pairs comme l'un des esprits savants de notre époque.
- Faisant appel à des connaissances en droit pénal, civil et administratif, il est l'auteur de plus d'une centaine d'articles et commentaires de jurisprudence abordant des aspects juridiques touchant l'eau, l'air, le sol, les forêts, les mines, l'énergie et autres.
- Il a reçu plusieurs distinctions, dont le titre de Fellow décerné par l'Ordre des administrateurs agréés du Québec. Il a été nommé meilleur avocat de l'année en environnement en 2012 par le *Best Lawyers in Canada*, et son cabinet a été reconnu, en 2013, parmi les cinq meilleurs au Canada par le *Canadian Lawyer Magazine*.

«Partager mon savoir, oser mes opinions et les défendre, et même confier mes doutes, voilà comment j'ai cherché à contribuer à l'évolution du droit de l'environnement au Québec.»



Me Sophie Gauthier exerce en droit familial au cabinet Verdon, Samson, Lemieux, Armanda, Avocats.

- Elle est reconnue pour faire avancer le droit de la famille par l'organisation d'incessantes activités de formation, de conférences et d'animations en plus de s'investir auprès du Barreau du Québec et du Barreau de Québec depuis le début de sa pratique.
- Depuis 2010, elle est coresponsable d'un axe de recherche au sein de l'Alliance de recherche universitaire et communautaire sur les familles séparées et recomposées (L'ARUC-séparation parentale et recomposition familiale). Elle a mis sur pied, en collaboration avec plusieurs acteurs du système judiciaire, un projet pilote sur la gestion de dossiers à haut niveau de conflit dans le district de Québec visant à évaluer et à revoir la réponse du milieu judiciaire en matière de garde contestée.
- On lui doit la création du Programme d'assistance parentale pour les membres travailleurs autonomes (APTA) pour lequel elle s'est battue pendant plusieurs années, devenant ainsi une figure dominante en matière de conciliation travail-famille dans la profession.



«Mon souhait le plus sincère : réussir à mettre en commun l'expertise des avocats, des intervenants psychosociaux et de la magistrature afin de construire une solution sur mesure pour ces familles qui en ont tant besoin.»



Me Frederick Headon est conseiller juridique général adjoint chez Air Canada.

- Reconnu pour être un plaideur expérimenté et un leader hors pair, il est au cœur de plusieurs dossiers stratégiques en matière de droit du travail, lesquels l'ont mené au sommet de la profession.
- Sa contribution dans la profession est remarquable. Il a assumé plusieurs responsabilités importantes, dont la présidence pancanadienne de l'Association du Barreau canadien pour l'exercice 2013-2014, faisant de lui le premier conseiller juridique d'entreprise à occuper une telle fonction. Il a également présidé les travaux de l'initiative « Avenirs en droit » de l'ABC.
- Il s'implique aux niveaux communautaire et social, tant au Canada qu'outremer, agissant par exemple à titre de chargé de cours à la Faculté de droit de l'Université nationale du Rwanda. En 2013 et 2015, le magazine Canadian Lawyer l'a nommé parmi les 25 avocats les plus influents au pays.

«Recevoir un hommage de ses pairs est une marque de reconnaissance particulièrement significative, et je suis honoré que mes consœurs et confrères aient choisi de me décerner la distinction Ad. E.»

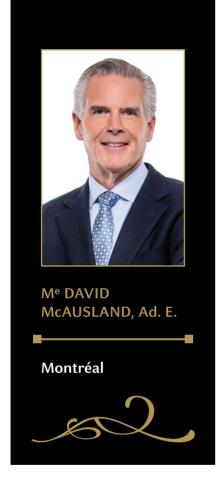


Me Antoine Leduc est associé au cabinet BCE.

- Expert en droit bancaire et financement, en droit immobilier, en droit de la faillite, de l'insolvabilité et de la restructuration, ainsi que dans les transactions commerciales internationales, il s'est vu confier des mandats importants, notamment pour des projets de réformes juridiques ici et à l'étranger, par l'Autorité des marchés financiers, l'Organisation des États Américains et l'Agence canadienne de développement international.
- Président de l'Association du Barreau canadien, Division du Québec, juriste réputé tant à titre de praticien que d'universitaire, docteur en droit, chercheur associé à la Chaire en gouvernance et en droit des affaires de l'Université de Montréal, ses publications font autorité et son dernier livre, Mondialisation et harmonisation du droit des sûretés, lui a valu le Prix du concours juridique 2013 de la Fondation du Barreau.
- Récipiendaire de nombreuses distinctions, il a été nommé membre (fellow) de l'American College of Mortgage Attorneys.

«De tous les prix qui m'ont été remis au fil des ans, le titre d'Avocat émérite me fait particulièrement plaisir, et me rend très fier d'être un avocat confirmé par ses pairs.»





M^e David McAusland est associé au sein du cabinet McCarthy Tétrault

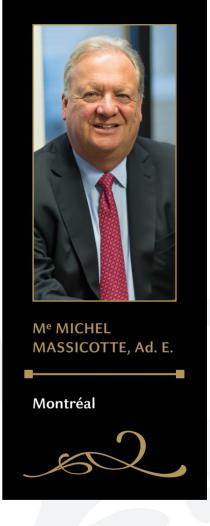
- Il est reconnu à titre d'avocat de premier plan en droit des affaires possédant une vaste expérience à l'échelle internationale, doublé d'un administrateur de sociétés chevronné. D'abord associé-directeur du cabinet Byers Casgrain (1988-1999), il a ensuite occupé le poste de vice-président directeur, Développement d'entreprise et chef des Services juridiques d'Alcan (1999-2008), où il a conçu, négocié et exécuté plusieurs transactions à l'échelle internationale et a marqué profondément la stratégie de l'entreprise.
- Il est un administrateur de sociétés chevronné et membre de plusieurs conseils d'administration (Cogeco, Cogeco Cable, Cascades, Ciment McInnis, Khan Resources, ATS Automation, Placements Montrusco Bolton) et il s'implique auprès d'organisations caritatives à but non lucratif, notamment la Fondation de l'Hôpital général de Montréal.
- Il a été récompensé dans le cadre des Prix des conseillers juridiques du Canada, dans les catégories Transaction d'envergure (2005) et Réalisation exceptionnelle (2008). En 2005, il a reçu le titre de Conseiller juridique de l'année du Québec. En 2002, Me McAusland a obtenu une Médaille du Jubilée de Sa Majesté la Reine Elizabeth II pour services rendus aux collectivités et au public.

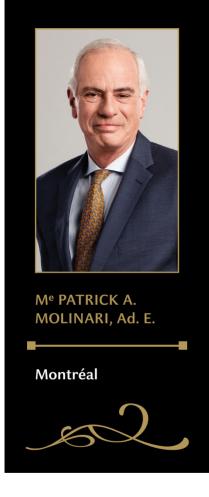
«Les concepts de "collègue" et "confrère" sont fondamentaux à notre profession. Je me considère particulièrement chanceux d'avoir eu l'appui de collègues de grande réputation tout au long de ma carrière et d'avoir eu l'opportunité à de nombreuses reprises de travailler avec des confrères chevronnés. Dans tous les cas, la générosité d'esprit que l'on a toujours démontrée à mon égard témoigne de ce qu'il y a de mieux de notre Barreau.»

M^e Michel Massicotte pratique en droit criminel et disciplinaire depuis 1977.

- Plaideur et stratège redoutable, il défend depuis plus de 20 ans des individus ou des sociétés accusés d'infractions à caractère économique, faisant sa marque dans les domaines aussi pointus que la fiscalité pénale, les coalitions ainsi que les accusations d'abus de confiance.
- Pendant 15 ans, il a été animateur au séminaire des techniques de plaidoirie dispensé par le Barreau du Québec. En 2009, il a reçu le Prix hommage de l'Association des avocats de la défense de Montréal, association dont il a été président (1989-1992), pour l'ensemble de sa carrière.
- Conseiller du ministre au dernier sommet sur la justice, impliqué à titre de membre du Comité sur les conflits d'intérêt et membre du Comité sur l'administration de la justice, membre fondateur et administrateur de la Fondation Neuro-Trauma, voici autant de preuves de l'implication de Me Massicotte au sein de la profession.

«Je me sens particulièrement honoré de recevoir l'hommage de mes pairs, pour la pratique d'une profession que j'ai profondément aimée, et que je continue de soutenir avec enthousiasme.»





Me Patrick A. Molinari est avocat-conseil au cabinet Lavery.

- Expert en droit public et spécialiste du droit de la santé, il a fait carrière à l'Université de Montréal où il est professeur émérite depuis 2011. De 1977 à 2010, il a occupé plusieurs fonctions universitaires, notamment celles de directeur du Centre de recherche en droit public, de doyen de la Faculté de droit et de vice-recteur à l'administration. En 2000, il a été reçu membre de la Société royale du Canada pour son apport au droit de la santé.
- Il a été consultant expert auprès de nombreux organismes nationaux et internationaux, et a fait paraître plus de 80 ouvrages ou articles de même que prononcé près de 125 conférences.
- Il a été président du conseil d'administration du Centre hospitalier de l'Université de Montréal de 2004 à 2012 et a été nommé Avocat de l'année en droit de la santé à Montréal par Best Lawyers in Canada dans les répertoires de 2013 et de 2016.

«Je dois à mes pairs l'honneur qui m'est fait et je les en remercie. Le droit n'a d'autre finalité que celle de servir la justice : c'est la seule certitude que j'ai acquise à le fréquenter pendant plus de quatre décennies.»

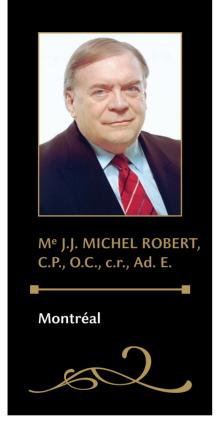


Me Suzanne H. Pringle est fondatrice du cabinet Pringle Avocats, un bureau d'avocats familialistes composé de 17 employés dont huit avocats, à Laval.

- Reconnue comme étant l'une des meilleures avocates en droit familial au Québec, elle est très impliquée dans la profession. Elle est notamment membre (fellow) du American College of Trial Lawyers et membre (fellow) de l'International Academy of Matrimonial Lawyers.
- Elle a enseigné à l'École du Barreau, a présidé les débats du Concours oratoire du Barreau de Montréal et a représenté le Barreau du Québec à Paris lors d'un concours oratoire où elle a remporté le premier prix.
- Elle représente depuis le tout début celui que les médias ont surnommé « Éric » dans le dossier Éric et Lola, dont la cause a fait l'objet d'une décision favorable de la Cour suprême. Une série télévisée inspirée de sa carrière sera diffusée sous peu au petit écran.



«Pour moi, Advocatus Emeritus est synonyme de travail acharné, connaissances, écoute, empathie, humanité, respect, équipe, éthique, passion, éloquence et implication dans la communauté et la profession, jour après jour.»



Le bâtonnier J.J. Michel Robert est avocat-conseil au cabinet BCF depuis 2012.

- Admis au Barreau en 1962, il a cumulé plus de trente années de pratique en cabinet privé dans les secteurs du droit public et constitutionnel avant d'accéder à la magistrature en 1995, d'abord comme juge puîné à la Cour d'appel du Québec, puis comme 19e juge en chef du Québec à compter de 2002 jusqu'à sa retraite en 2011. De plus, il a été vice-président du Conseil canadien de la magistrature de 2009 à 2011.
- Avocat engagé dans la déontologie professionnelle, il a été bâtonnier du Québec en 1974-1975, président de la Fédération des professions juridiques du Canada en 1976-1977 et membre du Conseil de l'Association du Barreau canadien de 1975 à 1982.
- Me Robert est titulaire de deux doctorats honoris causa et récipiendaire de plusieurs autres prix et distinctions. Il est aussi membre (fellow) du prestigieux American College of Trial Lawyers.

«Toute ma carrière juridique a été dédiée à la primauté et au respect du droit, fondements mêmes de notre société. Je remercie le Barreau pour l'honneur que constitue ce titre d'Avocat émérite.»



Le bâtonnier Bernard Synnott est associé principal du cabinet Fasken Martineau où il exerce comme avocat-plaideur, notamment en matière de concurrence déloyale, de recours en injonction et de litiges généraux.

- Très engagé auprès de son ordre professionnel, il a siégé et agi comme président du Comité des requêtes du Barreau du Québec en plus de cumuler cinq années comme membre du Conseil général et membre du Comité exécutif. En 2004-2005, il a occupé le poste de bâtonnier du Barreau de Montréal après y avoir occupé le poste de premier conseiller. Au cours des années 2013-2014 et 2014-2015, il a respectivement occupé les fonctions de vice-président du Barreau du Québec et de bâtonnier du Québec.
- De 1996 à 2003, Me Synnott a été professeur à l'École du Barreau du Québec, puis membre de son conseil d'administration. De 1998 à 2003, il a été membre du comité consultatif sur les nominations à la magistrature fédérale.
- Me Synnott est présentement membre du conseil d'administration de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada.



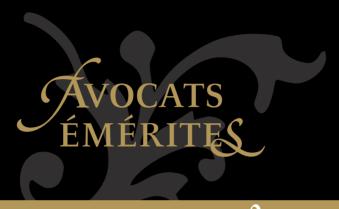
«Félicitations aux récipiendaires 2015 de la distinction Advocatus Emeritus. Merci de votre engagement. De mon côté, c'est avec humilité que je reçois cet honneur que je me dois de partager avec mes associés de Fasken Martineau et avec tous ceux et celles qui, année après année, s'impliquent sans relâche et avec foi dans les affaires de notre si belle profession. Merci!»



M^e Gilles Thibault est avocat-conseil au sein du cabinet Therrien Couture et chef de direction d'Edilex International inc.

- Dans le cadre de sa pratique, il agit à titre de conseiller en droit des affaires pour des entreprises privées et publiques ainsi que plusieurs organismes publics.
- Il est l'auteur du Guide de rédaction et d'analyse de contrats, primé cette année par la Fondation du Barreau, et coauteur avec Denise Trottier du Formulaire de droit commercial, ouvrage imposant traduit et adapté pour le marché canadien par Thomson Reuters.
- Par l'entremise de la société Edilex, Me Thibault contribue au développement de solutions visant à améliorer l'activité contractuelle, dont notamment celle reliée aux marchés publics du Québec.
- Il a enseigné le droit des contrats et le droit des affaires à l'Université de Montréal, à l'Université de Sherbrooke, à HEC Montréal et à l'École du Barreau. Blogueur assidu, il a signé de nombreux billets sur le blogue juridique Édilex consacrés au droit des affaires.

«Je me dois de mentionner, en acceptant cet hommage de mes pairs, que celui-ci est d'abord et avant tout le fruit d'un travail d'équipe, au cœur duquel figurent mon épouse Denise Trottier et notre fils Alexandre, qui m'ont accompagné, inspiré et soutenu au fil des années.»



Récipiendaires de la Médaille

et des Mérites du Barreau du Québec 2015





Me CLAUDE BISSON, O.C., Ad. E. McCarthy Tétrault, Montréal

Médaille du Barreau du Québec 2015

Ad. E.

Me Claude Bisson, O.C., a été admis au Barreau en 1954. Il a d'abord pratiqué le droit pendant plusieurs années à Trois-Rivières, sa ville d'origine. De 1964 à 1966, il est avocat de la Couronne à temps partiel. Son parcours le mène ensuite à la magistrature où il a successivement occupé les postes de juge à la Cour supérieure (1969), juge à la Cour d'appel du Québec (1980), juge en chef du Québec (1988 à 1994) et juge puîné de la Cour d'appel du Québec (1994 à 1996).

En mai 1996, Claude Bisson prend sa retraite de la magistrature et réintègre la profession d'avocat. Le mois suivant, il est nommé commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications (CST). On lui confie le mandat d'examiner les activités du CST, organisme cryptologique national du Canada, en vue de déterminer si elles sont conformes à la loi du Canada. En 1999, le mandat de Me Bisson est renouvelé pour une autre période de trois ans et en 2002 pour une année.

Le jour même de sa nomination au CST en juin 1996, Me Claude Bisson est également nommé jurisconsulte à l'Assemblée nationale du Québec. Dans cette fonction particulière de gardien de l'éthique gouvernementale qui consiste à prodiguer des conseils et des avis juridiques auprès des députés québécois, le doigté et le jugement sûr de Claude Bisson continuent de servir la société québécoise, et ce, depuis 19 ans.





Me MARTIN CAUCHON, Ad. E. Conseil DS Avocats, Montréal

Mérite du Barreau du Québec 2015

Admis au Barreau du Québec en 1985, Me Martin Cauchon a mené une partie de sa carrière dans l'arène politique. Me Cauchon a été élu député de la circonscription fédérale d'Outremont en 1993, puis il a occupé différents postes au sein du gouvernement canadien, notamment à titre de ministre de la Justice et procureur général du Canada. En 2013, il a été candidat officiel à la course au leadership du Parti libéral du Canada.

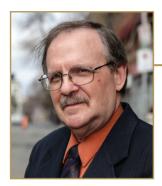
Ayant été impliqué dans plusieurs dossiers, Me Cauchon est surtout reconnu pour avoir piloté le projet de loi permettant le mariage des conjoints de même sexe dont il est à l'origine. Pour souligner cette initiative, il reçoit en 2004 le prix le plus prestigieux du Equality Forum, l'International Role Model Award.

Sur le plan international, Me Cauchon a établi d'étroites relations avec nombre d'interlocuteurs en Chine. Il a été identifié comme l'un des meilleurs avocats dans le domaine du droit du commerce et du financement international dans l'édition 2014 du répertoire *Best Lawyers in Canada*.

En mars 2015, via l'entreprise Groupe Capitales Médias dont il est l'unique actionnaire, Me Cauchon a fait l'acquisition de plusieurs journaux. Il s'agit des quotidiens *Le Soleil, Le Quotidien, Le Nouvelliste, Le Droit, La Voix* de l'Est, ainsi que *La Tribune*.

Me Cauchon est détenteur d'une maîtrise en droit des affaires internationales de l'Université d'Exeter, au Royaume-Uni, et il siège au conseil d'administration de plusieurs sociétés. Il est également vice-président du Conseil d'affaires Canada-Chine.





Me JEAN-GUY OUELLET, Ad. E. Ouellet Nadon et Associées, Montréal

Mérite du Barreau du Québec 2015

Ad. E.

Depuis son admission au Barreau, en 1983, Me Jean-Guy Ouellet travaille à la défense des personnes démunies et à la promotion de la justice sociale, qui est au cœur de sa motivation professionnelle. Il fait notamment entendre la voix de personnes vulnérables face à l'État ou à leur employeur, dans le souci de concrétiser l'idéal de justice qui l'habite et qui guide son action.

Me Ouellet a pris part aux débats majeurs et innovateurs en matière de droits et libertés fondamentales, ainsi qu'à plusieurs luttes importantes relativement à l'ajustement des barèmes d'aide juridique, au respect de l'équité en matière de règlementation de l'aide de dernier recours ou de dénonciation des détournements de la Caisse d'assurance-emploi, entre autres. Au fil des décennies, il est devenu la référence et la mémoire historique du droit social au Québec.

De 2004 à 2013, Me Ouellet a assumé la présidence du Comité des droits de la personne du Barreau du Québec. Que ce soit pour lever les obstacles d'ordre juridictionnel qui se dressent sur la voie des victimes de discrimination, pour favoriser leur pleine inclusion à la société québécoise ou encore pour défendre les libertés fondamentales des citoyens face au pouvoir, Jean-Guy Ouellet n'a ménagé aucun effort pour mobiliser les forces vives de l'institution.

Au cours de sa carrière, Me Jean-Guy Ouellet a donné des formations de droit social auprès d'organismes communautaires ou syndicaux et il enseigne le droit social au Département des sciences juridiques de l'UQÀM depuis 1991. Il a aussi joué le rôle de mentor auprès de jeunes juristes engagés pour la justice sociale et l'accès à la justice.





M^e MICHÈLE RIVET, Ad. E. Montréal

Mérite du Barreau du Québec 2015

Me Michèle Rivet a été la première présidente (juge) du Tribunal des droits de la personne du Québec en 1990 et elle a occupé cette fonction jusqu'en 2010. Elle avait auparavant été commissaire à la Commission de réforme du droit du Canada de 1987 à 1990 et juge à la Chambre de la jeunesse depuis 1981. De 1971 à 1980, Me Rivet a été professeure à la Faculté de droit de l'Université Laval. Elle est membre du Barreau du Québec depuis 1965 et professeure associée à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke.

Me Rivet est vice-présidente de la Commission internationale de juristes à Genève depuis 2011 et son mandat a été renouvelé jusqu'en 2017. Elle a été présidente de la section canadienne de cette même commission de 1996 à 2001 et a dirigé, pour celle-ci, un important programme de formation judiciaire en Ex-Yougoslavie, de 1999 à 2005. Elle a été présidente de l'Institut canadien d'administration de la justice, de 1993 à 1995.

Me Michèle Rivet a étudié le droit à Montréal et à Paris où elle a obtenu une maitrise en droit privé. En 2005, l'Université d'Ottawa lui décernait un doctorat honorifique pour souligner ses réalisations dans le développement des droits de la personne tant sur le plan canadien que sur le plan international. En 2011, la Cour du Québec lui accordait la médaille d'or en reconnaissance de sa carrière. Me Rivet a publié de nombreux articles dans des revues juridiques canadiennes et internationales, notamment sur le droit à l'égalité et l'indépendance de la magistrature.

Michèle Rivet a obtenu une maitrise en muséologie de l'Université de Montréal en 2015. Elle s'intéresse particulièrement aux relations entre les musées et les Premières Nations.





Me NATHALIE DES ROSIERS, C.M., O.Ont., Ad. E. Montréal

Mérite Christine-Tourigny 2015

Æd. E.

Avocate en droit constitutionnel et en droit des femmes, Me Nathalie Des Rosiers, doyenne de la section de common law de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa et professeur titulaire, se distingue, notamment, par son engagement envers une meilleure justice sociale et l'avancement des libertés civiles. Tout au long d'une carrière professionnelle et universitaire exemplaire, elle a encouragé les femmes à étudier le droit et à le pratiquer, et elle les a mises en valeur de diverses façons dans un esprit d'égalité. Mais plus encore, Me Des Rosiers est une pionnière dans le domaine de la justice participative et réparatrice. C'est sous sa présidence que la Commission du droit du Canada a publié, en 2003, le rapport phare *La transformation des rapports humains par la justice participative*.

De 2009 à 2013, elle a été l'avocate principale de l'Association canadienne des libertés civiles (ACLC), une organisation vouée à la protection des droits de la personne qui intervient également devant les tribunaux partout au Canada.

Elle est l'auteure d'un grand nombre d'articles. La liste des titres qu'elle a signés ou auxquels elle a collaboré s'élève à plus d'une vingtaine. Elle a aussi prononcé plus de 60 conférences, tant au Québec que dans les autres provinces, ainsi qu'aux États-Unis, à Paris, Londres, Dublin, Barcelone, Tokyo et au Bangladesh, entre autres.

Honorée à plusieurs reprises, elle a entre autres reçu un doctorat honorifique de l'Université catholique de Louvain (UCL) en 2012, un doctorat honorifique du Barreau du Haut-Canada et la médaille du Barreau du Haut-Canada. Elle a été nommée parmi les 25 avocats les plus influents au Canada en 2011 et 2012. Elle a reçu l'Ordre du Canada en 2013, notamment pour son apport à l'avancement des libertés civiles et la promotion du français dans sa profession.



Tableau d'honneur de L'EXCELLENCE 2015

Barreau **S**

L'École du Barreau est fière de reconnaître à son Tableau d'honneur de l'excellence 2015 les étudiants ayant obtenu les deux meilleures notes de l'ensemble de leur groupe qui comptait 1092 étudiants.

Présenté en collaboration avec :







CORINA MANOLE 1er rang

Tableau d'honneur de L'EXCELLENCE 2015

Sa

Corina Manole est diplômée en droit civil et common law de l'Université McGill, où elle a également obtenu un baccalauréat antérieur en histoire. Au cours de ses études en droit, elle a travaillé comme directrice des services à la communauté de la Clinique d'information juridique à McGill. Elle a également effectué un stage comme étudiante à la Cour d'appel du Québec. Actuellement, elle poursuit son stage en litige au cabinet Spiegel Sohmer.



ÉTIENNE COSSETTE-LEFEBVRE 2º rang

Tableau d'honneur de L'EXCELLENCE 2015



Après des études en Sciences, lettres et arts au Collège Jean-de-Brébeuf qu'il termine avec très grande distinction, Étienne Cossette-Lefebvre obtient son B.C.L./LL.B (Honours) de la Faculté de droit de l'Université McGill. Son passage à la Faculté lui vaut plusieurs prix ; son nom figure au Tableau d'honneur du Doyen. Il obtient également le prix dans la catégorie 1er cycle du Concours de droit comparé de l'Association québécoise de droit comparé (2013-2014). Au cours de ses études, il travaille comme assistant d'enseignement et de recherche auprès de plusieurs professeurs. À la suite de la formation professionnelle du Barreau du Québec, il travaille comme chercheur associé au Centre Paul-André Crépeau de droit privé et comparé. Il effectue présentement son stage comme recherchiste à la Cour d'appel du Québec.

Éditions Yvon Blais

É ditions Yvon Blais est fière de contribuer à la cérémonie officielle soulignant l'attribution de la distinction Avocat émérite, et ce, depuis sa création en 2007.

Nous tenons à féliciter tous les récipiendaires 2015 de cette prestigieuse distinction pour l'excellence de leur carrière professionnelle. Plusieurs auteurs et formateurs des Éditions Yvon Blais font d'ailleurs partie des lauréats des dernières années. En partageant leur expertise par la publication d'ouvrages de référence et la formation de nouveaux avocats, ces avocats et avocates d'influence contribuent généreusement à l'avancement de la profession.

Les *Avocats émérites* 2015, comme leurs prédécesseurs, sont des avocats et des avocates d'exception qui méritent toute notre admiration.

Groupe Montpetit

hers récipiendaires de la distinction *Avocat émérite* 2015, c'est avec beaucoup d'admiration que nous tenons à vous offrir nos félicitations pour ce bel accomplissement.

Groupe Montpetit est fier d'être un partenaire principal de cette prestigieuse soirée et d'être parmi vous pour apprécier ce beau moment.

Vous êtes un modèle pour tous, un exemple pour vos pairs et une source d'inspiration pour la relève!

En ce sens, comme la relève nous tient grandement à cœur, c'est avec plaisir que nous offrons, pour la toute première fois, deux bourses *Groupe Montpetit* d'une valeur de 500 \$ chacune. Celles-ci seront remises à deux étudiants ayant démontré un grand leadership et qui sauront, à leur tour, faire rayonner la profession.

Merci à vous, chers *Avocats émérites* 2015, pour votre contribution exceptionnelle à la profession.



aux PARTENAIRES de la soirée

ÉDITIONS YVON BLAIS

Une société Thomson Reuters













Une signature d'excellence



Maison du Barreau

445, boulevard Saint-Laurent Montréal (Québec) H2Y 3T8

T 514 954-3400 Sans frais 1 800 361-8495

information@barreau.qc.ca www.barreau.qc.ca







Édité en octobre 2015



